

LES JEUX MÉDITERRANÉENS ET LA CRÉATION DU COMITÉ INTERNATIONAL DES JEUX MÉDITERRANÉENS (CIJM), DES SOLUTIONS AUX RIVALITÉS DU MONDE DU SPORT MÉDITERRANÉEN ? (1947-1961)

The Mediterranean Games and the creation of the International Committee of the Mediterranean Games (ICMG), solutions to the rivalries of the Mediterranean sports world? (1947-1961)

Los Juegos Mediterráneos y la creación del Comité Internacional de los Juegos Mediterráneos (CIJM), ¿soluciones a las rivalidades del mundo del deporte mediterráneo? (1947-1961)

Zineb BELMAATI CHERKAOUI · Pascal CHARITAS

Université Paris Nanterre (Francia)

Résumé

En 1923, Pierre de Coubertin formule le vœu de Jeux africains mais ils sont rapidement déboutés par les tutelles coloniales britanniques et françaises (Deville-Danthu 1997 ; Chatziefstathiou et Henry 2012). Après la Seconde Guerre Mondiale, la concrétisation de ce projet n'est toujours pas possible puisque l'Afrique reste sous le joug colonial, sauf l'Afrique du Nord et le Proche-Orient qui deviennent indépendants. L'espace méditerranéen peut se saisir du sport par la création de CNO afin de se représenter en tant que monde (Becker 2006) et intégrer le mouvement olympique (Adami 2004). Ainsi, en 1947, le membre olympique égyptien Mohamed Taher Pacha propose le projet de Jeux méditerranéens (JM) faisant craindre une concurrence aux Jeux olympiques. En effet, dès 1951, les Jeux régionaux sont en pleine explosion (Errais et Fatès 1989) et l'année suivante, le CIO nouvellement présidé par l'américain Avery Brundage régleme et contrôle les Jeux régionaux par le parrainage olympique (Guttmann 2002). Pour autant, si un comité d'organisation permet aux trois premières éditions de se dérouler (Egypte, 1951 ; Espagne, 1955 ; Liban, 1959), en revanche le Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM) est créé en 1961 sous l'impulsion du membre olympique Gabriel Gemayel (Liban). Dès lors, le CIJM peut-il être une solution institutionnelle (Dobry 2009) aux rivalités de ce nouvel espace méditerranéen ? A partir des archives du CEO-CIO, du CIJM, et de la presse, nous interrogerons d'une part le contexte de création de ces JM reflétant les rapports de force entre le monde du sport méditerranéen et le monde olympique et d'autre part nous analyserons comment l'institutionnalisation du CIJM peut être un instrument d'influence arabe et tiers-mondiste visant à pallier ces rivalités.

Mots-clés : Diplomatie sportive, Jeux régionaux, Olympisme, monde Méditerranéen, géopolitique.

Cet article en accès libre est diffusé selon les termes de la licence d'attribution-pas d'utilisation commerciale-pas de modification de Creative Commons (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>), dans laquelle toute exploitation de l'œuvre est autorisée, hormis la modification et la création d'œuvres dérivées, uniquement à des fins non commerciales et à condition que le nom de l'auteur soit cité.

Abstract

In 1923, Pierre de Coubertin expressed the wish for African Games but they were quickly rejected by British and French colonial guardianship (Deville Danthu 1997; Chatziefstathiou & Henry 2012). After the Second World War, the realization of this project is still not possible since Africa remains under the colonial yoke, except Middle East and North Africa region which become independent. The Mediterranean space can seize sport by creating NOC to represent itself as a world (Becker 2006) and integrate the Olympic movement (Adami 2004). Thus, in 1947, the Egyptian Olympic member Mohamed Taher Pasha proposed the project of Mediterranean Games (MG) causing fear of competition at the Olympic Games. Indeed, by 1951, the Regional Games were exploding (Errais & Fatès 1989) and the following year, the IOC, newly chaired by the American Avery Brundage, regulated and controlled the Regional Games through Olympic sponsorship (Guttman 2002). However, if an organizing committee allows the first three editions to take place (Egypt, 1951; Spain, 1955; Lebanon, 1959), on the other hand the International Committee of the Mediterranean Games (ICMG) was created in 1961 under the impetus of Olympic member Gabriel Gemayel (Lebanon). Can the ICMG therefore be an institutional solution (Dobry 2009) to the rivalries of this new Mediterranean area? From the archives of the CEO-CIO, the ICMG, and the press, we will examine on the one hand the context of the creation of these MG reflecting the balance of power between the world of Mediterranean sport and the Olympic world and on the other hand we will analyze how the institutionalization of the ICMG can be an instrument of Arab and third-party influence-A worldist whose aim is to overcome these rivalries.

Keywords: sports diplomacy, regional games, Olympism, Mediterranean world, geopolitics.

Resumen

En 1923, Pierre de Coubertin formula el deseo de Juegos africanos, pero son rápidamente rechazados por las tutelas coloniales británicas y francesas (Deville Danthu 1997; Chatziefstathiou y Henry 2012). Después de la Segunda Guerra Mundial, la concretización de este proyecto sigue siendo imposible, ya que África sigue bajo el yugo colonial, excepto África del Norte y Oriente Próximo que se convierten en independientes. El espacio mediterráneo puede apoderarse del deporte mediante la creación de CON para representarse como un mundo (Becker 2006) e integrarse en el movimiento olímpico (Adami 2004). Así, en 1947, el miembro olímpico egipcio Mohamed Taher Pacha propone el proyecto de Juegos Mediterráneos (JM) que hacen temer una competencia en los Juegos Olímpicos. En efecto, desde 1951, los Juegos Regionales están en plena explosión (Errais y Fatès 1989) y al año siguiente, el COI recientemente presidido por el americano Avery Brundage regula y controla los Juegos Regionales con el patrocinio olímpico (Guttman 2002). Sin embargo, si bien un comité organizador permitió las tres primeras ediciones (Egipto, 1951; España, 1955; Líbano, 1959), en cambio el Comité Internacional de los Juegos Mediterráneos (CIJM) fue creado en 1961 bajo el impulso del miembro olímpico Gabriel Gemayel (Líbano). Así pues, ¿puede el CIJM ser una solución institucional (Dobry 2009) a las rivalidades de este nuevo espacio mediterráneo? De los archivos del CEO-CIO, del CIJM, y de la prensa, por una parte, nos plantearemos el contexto de creación de estos JM que reflejan las relaciones de fuerza entre el mundo del deporte mediterráneo y el mundo olímpico y, por otra, analizaremos cómo la institucionalización del CIJM puede ser un instrumento de influencia árabe y de tercerosglobalista que pretende paliar estas rivalidades .

Palabras clave: diplomacia deportiva, juegos regionales, olimpismo, mundo mediterráneo, geopolítica.

Introduction : L'émergence des Jeux régionaux méditerranéens : l'intégration du monde du sport méditerranéen au Mouvement olympique

« Qu'est-ce que la Méditerranée ? Mille choses à la fois. Non pas un paysage, mais d'innombrables paysages. Non pas une mer, mais une succession de mers. Non pas une civilisation, mais des civilisations entassées les unes sur les autres. » (Braudel 1985). Selon Fernand Braudel, la singularité de la Méditerranée est qu'elle sépare autant qu'elle relie trois continents (Europe, Afrique et Asie)

par des bras de mer lui permettant de dégager un temps géographique, un temps social et un temps individuel afin d'appréhender les tensions issues de cette proximité des diversités culturelles, religieuses et ethniques (Braudel 1949)¹. Ces croisements entre les temps braudéliens nous amènent à comprendre le contemporain et qu'entre les deux guerres mondiales, la Méditerranée, après avoir été le prolongement géopolitique de l'Europe, celle-ci s'efface avec l'installation d'autres puissances (américaine, soviétique, indépendances des territoires coloniaux et montée de l'arabisme).

Ainsi, après la Seconde Guerre mondiale, à partir des transformations structurelles des sociétés et des économies méditerranéennes s'inscrit la stratégie des puissances dans un Nouvel ordre international (Organisation des nations unies, 1945) faisant émerger le développement social et culturel des peuples colonisés par les empires français et britanniques. Cependant, il ne s'agit pas encore de décolonisation en Afrique puisque la France conserve son Empire renommé *Union française* (1947)², et le Royaume-Uni commence sa décolonisation par l'Asie³. Pourtant, en Afrique du Nord, et au Proche-Orient, deux anciennes colonies sont déjà indépendantes, l'une britannique (Égypte, 1922)⁴ et l'autre française (Liban, 1943). Puis, elles sont rejointes par la Libye (1951)⁵, et les protectorats français d'Afrique du Nord (Maroc et Tunisie, 1956). Progressivement, cet espace commun en tant que prolongement de l'Europe par la colonisation poursuit son articulation postcoloniale en reliant politiquement ces nations désormais indépendantes en reconfigurant les enjeux géopolitiques et internationaux de la *mare nostrum*. L'émergence de ces nouvelles nations indépendantes laisse place à des contrastes politique, économique, social, religieux et démographique (Boulanger 2021)⁶. L'espace méditerranéen représente la principale zone de tensions géopolitiques mondiale (migratoire, économique, etc.) et de marquage des inégalités entre le Nord et le Sud (Lacoste 2006) au sein de laquelle les puissances souhaitent assurer leur présence (Nabli 2015). Les prétextes religieux et l'ethnicité ont un poids majeur dans ces conflits⁷ (Benhida et Slaoui 2013). Toutefois, ce « très vieux carrefour » (Braudel 1985) est également un espace mouvement (Frémont 2008) qui donne lieu à des coopérations bilatérales et régionales entre les États. Une « ligne sismique » (Morin 1998)⁸ dans laquelle le sport est un élément politique (Defrance 2000) pour des pays nouvellement indépendants en quête de reconnaissance régionale et internationale.

Ces conflits et coopérations entre les pays de la méditerranéen s'expriment également dans le domaine sportif. En Afrique du nord, comme un moyen d'unification nationale et de légitimation des régimes politiques postcoloniaux avec la stratégie politique du Bourguibisme tunisien ou encore en tant qu'enjeu de lutte pour l'indépendance par les mouvements de jeunesse et le Front de libération nationale (FLN) algériens (Tunisie, Errais 1992 ; Algérie, Fatès 2002). Au Proche-Orient, par sa politisation dans le monde arabe (Amara 2012, 2017) comme la participation olympique en Syrie (Stanton 2014) ou encore le lien entre sport et confessionnalités au Liban (Reiche 2011). Peu à peu ces nations d'Afrique du Nord et du Proche-Orient intègrent le mouvement olympique et

¹ Dans sa thèse soutenue en 1947, il définit trois parties étant chacune un positionnement différent de l'historien face à son sujet : la part du milieu, destins collectifs et mouvements d'ensemble, et enfin les événements, la politique et les hommes.

² L'*Union française* est créée après la promulgation de la Constitution de la IV^{ème} République française (1946) et perdure sous cette appellation jusqu'à la V^{ème} Constitution de la République française en 1958.

³ Abolition du protectorat égyptien par les Britanniques devenant indépendant en 1922. Indépendance de l'Inde en 1947 et naissance du Pakistan.

⁴ L'Égypte n'est pas cependant pas membre du Commonwealth.

⁵ Ancienne colonie italienne, la Libye est administrée conjointement par les Britanniques et les Français (1943-1951) pour devenir le royaume de Libye en 1951 jusqu'en 1969.

⁶ Les pourtours du bassin méditerranéen regroupent les trois religions monothéistes : Judaïsme, Christianisme et Islam qui servent de poudrière aux conflits territoriaux et aux guerres.

⁷ Conflit israélo-palestinien, la question du Sahara occidental ou encore l'éclatement de la Yougoslavie.

⁸ Ceci fait référence à la sociologie de la complexité du réel d'Edgar Morin utilisant les concepts de dialogique, de récursion et de « système » entre unité de la société et interdépendance des éléments qui peuvent ainsi s'appliquer à l'espace Méditerranéen.

participent aux Jeux olympiques (JO)⁹. Cependant, à contrario de l'Amérique centrale, du Sud, du Commonwealth ou encore de l'Asie, les nations d'Afrique et de la Méditerranée ne disposent pas de Jeux régionaux puisque le projet des Jeux africains a avorté dans les années 1920 (Deville-Danthu 1997 ; Chatziefstathiou et Henry 2012). A la libération, il s'agit désormais pour elles de s'organiser afin de créer leur manifestation sportive régionale, des « mini-Jeux olympiques » (Guttmann 2002) qui offrent « une recherche d'identité sur l'échiquier géopolitique mondial » pour les nouveaux Etats indépendants (Augustin 2007), un instrument politique pour le tiers-monde (Fatès 1994) : les Jeux méditerranéens (JM) reliant les trois continents (Europe, Afrique, Asie). Les travaux scientifiques sur les JM sont rares (Laget et Mazot 1992 ; Adami 2004 ; Guttmann 2002 ; Abbassi 2007 ; Alperovich 2008 ; Errais 2004 ; Reiche 2018) par rapport à ceux qui concernent les JO et ceux qui étudient la genèse des JM comme reflet des enjeux géopolitiques de l'espace méditerranéen le sont encore plus (Stanton 2012, 2014 ; Belmaati 2022¹⁰). Pourtant ces événements sportifs sont une nouvelle ressource du système olympique (Chappelet 1991) car ils dessinent une géographie de la « diplomatie sportive » faite de « compromis olympiques » (Augustin et Gillon 2004 ; Clastres 2004) révélatrice du processus de l'internationalisation du sport (Charitas 2010). Ces JM permettent de déconstruire la « diplomatie conservatrice » (Maliesky 1992) du CIO et d'appréhender sa capacité d'adaptation aux sources de l'« olympisme moderne » (Lunzenfichter 2008). Après 1945, la Méditerranée ne devient-elle pas un enjeu pour le CIO dans la mesure où il va pouvoir trouver l'occasion en tant qu'organisation internationale et transnationale de prouver son autorité par sa réactivité dans la gestion des « crises coloniales » (Ambrosetti et Buchet de Neuilly 2009) ?

Nous souhaitons ici nous intéresser aux rapports de force à l'œuvre au CIO entre les pays du Nord et du Sud dans l'émergence et l'élaboration des Jeux méditerranéens (1951) jusqu'à l'institutionnalisation de son organe faitier le Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM, 1961) comme une solution institutionnelle aux crises politiques du mouvement olympique (Dobry 2009). Pour ce faire, à l'appui d'archives de Lausanne pour le CIO (sessions, correspondances des membres, revues et bulletins olympiques) et le Fond Avery Brundage, du Centre des archives contemporaines français (Pierrefitte-sur-Seine) et du CIJM (Athènes), nous mobilisons la notion de « monde » de Howard S. Becker (2006) pour identifier les principaux acteurs, leurs interactions et négociations vis-à-vis de la production collective des JM et ensuite étudier les forces de changements, internes ou externes¹¹. Nous entendons ainsi par « monde du sport méditerranéen », des acteurs coopérant malgré la divergence de leurs intérêts pour produire une œuvre « les Jeux méditerranéens » fondée sur des « conventions utilisées à des fins nouvelles » (Becker et Pessin 2006).

Les réticences à la reconnaissance olympique des Jeux régionaux méditerranéens : un monde né d'une déclinaison des Jeux olympiques (1947- 1952)

En 1940, le membre égyptien du CIO Mohamed Taher Pacha¹² propose de remplacer le projet des Jeux africains par des « Jeux méditerranéens » puisque « les Jeux Africains n'offrent pas un intérêt

⁹ Dates de création des CNO d'Afrique du Nord et du Proche-Orient issus de l'Empire colonial français (colonies ou protectorats) : Syrie (1948), Liban (1948), Tunisie (1957), Maroc (1959), Libye (1963), Algérie (1964).

¹⁰ La thèse de Zineb Belmaati Cherkaoui (2022) s'est intéressée à l'organisation du CIJM, notamment à la fabrique du consensus entre les acteurs du CIJM sur l'élection de son président, le choix de la ville organisatrice des JM, ainsi que la participation et la reconnaissance d'un CNO.

¹¹ Ces documents institutionnels permettent d'appréhender les négociations entre les acteurs et les points d'accord ou de désaccord. Nous n'avons pas mobilisé la presse dans cet article car cette dernière fait principalement ressortir l'instrumentalisation politique des JM, et non pas les négociations en vue d'assurer la continuité de l'événement et la création du CIJM.

¹² Né en 1897 (Turquie), Muhammad Taher Pacha est un membre de la dynastie ottomane Méhémet Ali d'Égypte. Docteur en sciences politiques et sociales, dirigeant de fédérations sportives égyptiennes (automobile, escrime, équitation, vol à voile) et président du CNO égyptien (1946-1952) puis secrétaire général (1954-1967). Il est connu pour avoir proposé lors des JO de Londres (1948), l'idée de créer des Jeux méditerranéens qu'il organise en 1951 à Alexandrie. Par ailleurs, il fonde le musée olympique du Caire en 1960. Au CIO, il est membre pour l'Égypte (1934-1968) et membre du comité exécutif (1952-1957), puis de 1960 à 1964, il est chef du protocole et l'assistant du président du CIO, l'Américain Avery Brundage.

suffisant, car ils ne réunissent que les athlètes de l'Afrique du Sud et de l'Égypte »¹³. Mohamed Taher Pacha a pour intention de faire de l'Égypte « un pays leader dans cette zone géographique » et « une puissance régionale au Proche-Orient » (Adami 2004, 22). Lors des JO de Londres (1948), il rassemble les délégués des CNO de la méditerranéen autour du projet des JM qui représentent une menace pour le monde sportif européen et le CIO, puisqu'ils risquent de fragiliser l'ordre sportif mondial (Bouchet et Kaach 2004). Dès la libération, le CIO prend en compte la redistribution de l'échiquier mondial puisque le membre américain Avery Brundage informe Lord Aberdare de l'enjeu d'un troisième bloc afro-asiatique. Ce membre britannique craint qu'une organisation sportive dans les colonies en Afrique et en Asie, soit synonyme d'indépendance de l'Empire, à la suite de l'Inde et du Pakistan. De son côté, la France est réticente aux Jeux régionaux car elle confrontée à des revendications indépendantistes dans ses colonies d'Afrique du Nord. Les indigènes se servent du sport comme un outil de propagande nationaliste, symbole de résistance et de lutte, où chaque victoire est perçue comme une étape contre le colonialisme (Guttmann 2007)¹⁴. La création des JM est tributaire des dirigeants olympiques de la Grande-Bretagne et de la France qui font part de leur opposition face à la recrudescence des Jeux régionaux et l'émergence du tiers-mondisme. En 1947, le président du CIO Johannes Sigfrid Edström (Suède) fait part de ses craintes à Mohammed Taher Pacha :

I have personally been thinking about the problem and if I am not wrong there is now a special organisation for Games in Asia Minor. Would it not be sufficient if Egypt joined this federation ? One could also perhaps have Maroc, Tunis and other North African countries. The European Mediterranean countries are already engaged with the European championships of the IAAF and it will not be possible for them to participate in two events¹⁵.

Le projet des JM doit être encouragé par le CIO lui-même comme l'explique Mohamed Taher Pacha à J.S. Edström en 1947¹⁶. Car selon lui, les Jeux du Moyen-Orient permettraient de régler la faible participation des délégations et le niveau moindre des athlètes de cette région aux JO¹⁷. Tout d'abord, le président du CIO refuse puisque « les JM porteraient préjudice » aux Fédérations internationales (FI) dont les championnats d'Europe sont en 1950¹⁸. Afin de répondre aux craintes des FI, Mohamed Taher Pacha propose les premiers JM pour 1951¹⁹. Mais le membre britannique du CIO, Lord Burghley (Marquis d'Exeter) suspend la décision en attendant la réunion avec les FI²⁰. Mohamed Taher Pacha doit convaincre d'une part les FI contrôlées par les britanniques et d'autre part le CNO français. En 1948²¹, il est aidé par le membre olympique grec Angelo Bolanaki²² qui joue le rôle de médiateur avec le Marquis d'Exeter pour l'IAAF et Armand Massard, le président du Comité olympique français (COF). Ce dernier exprime sa méfiance vis-à-vis du projet égyptien au chancelier du CIO, Otto Mayer, le 9 février 1951 : « [...] je vais écrire à Bolanaki et à Taher Pacha qu'il ne faut guère compter sur la participation française pour les JM »²³ et ceci

¹³ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier session du CIO. PV de la session du CIO à Stockholm, du 19 au 21/06/1947, 6.

¹⁴ Par exemple, que ce soit par les chants ou le fait d'arborer les couleurs de leurs futures nations.

¹⁵ Archives CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Correspondance du président du CIO J.S. Edström, notice : 0059911, J.S. Edström à Mohammed Taher Pacha, 06/12/1947.

¹⁶ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier MBR TAHER CORR. Notice : 0058666. SD1 : Correspondance 1934-1970. Correspondance de J. Sigfrid Edström, président du CIO, à Mohamed Taher Pacha, membre du CIO pour l'Égypte, Stockholm, le 08/12/1947.

¹⁷ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier session du CIO. PV de la session du CIO à St. Moritz, 1948, 31-32.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² Ancien membre du CIO pour l'Égypte et commissaire général des Jeux africains et membre du CIO pour la Grèce.

²³ Archives du CIO, Lausanne, Suisse. Dossier MBR MASSARD, Armand. Notice : 0057744. SD2 : Correspondance. Réf.19351959. Correspondance d'Armand Massard, membre du CIO pour la France, à Otto Mayer, chancelier du CIO, Paris, le 09/02/1951.

notamment par manque de financements²⁴ puisqu'après la guerre certains pays européens ont des difficultés économiques. Le directeur des premiers JM Ahmed El-Demerdash Touny (membre du CIO pour l'Égypte)²⁵ se saisit de l'argument financier et offre le soutien du COJM (Mazot et Laget 1992)²⁶ à la France qui se rends aux JM. Finalement, un consensus s'instaure puisqu'en mai 1951 le président du CIO J.S. Edström donne son accord pour les JM à condition qu'ils se tiennent la même année²⁷ soit avant les JO d'Helsinki (1952) et également sous la pression des FI qui ne souhaitent pas voir entraver les championnats d'Europe. Cependant d'autres raisons, entre préservation du monopole du sport mondial et défense des intérêts français et britanniques, sous-tendent les hostilités exprimées par les membres occidentaux du CIO comme Otto Mayer, le Marquis d'Exeter et Armand Massard.

Les premiers Jeux méditerranéens à Alexandrie (1951) et Barcelone (1955) : un embryon de CIJM sous influence égyptienne

Le 17 mai 1950, le membre égyptien Mohammed Taher Pacha annonce les JM du 10 au 24 septembre 1951 à Alexandrie²⁸ incluant « tous les pays touchant à la Méditerranée »²⁹. Un Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM) est constitué sur les bases du CNO égyptien autour de S.E. Mohammed Taher Pacha (président du CNO et du COJM), avec un comité exécutif composé d'Ibrahim Chahine Bey (secrétaire général du CNO et COJM), le général S.E. Hassan Hosny El Zeidy Pacha (trésorier du CNO et du COJM), et M. Ahmed El-Demerdash Touny (directeur des JM et secrétaire général adjoint du CNO)³⁰. Toutefois, le temps prévu pour les travaux des infrastructures sportives s'avère insuffisant³¹ et en 1951 Taher Pacha indique que « les Jeux se dérouleront du 5 au 20 octobre »³² au Stade Fouad Ier construit pour les premiers Jeux africains en 1929 et rénové pour les JM (Mazot et Laget 1992, 27). Puis, le 12 octobre 1951, Mohamed Taher Pacha invite les membres du CIO des pays méditerranéens à une première séance du COJM au domicile d'Angelo Bolanaki à Alexandrie et en présence du chancelier du CIO Otto Mayer : le président d'honneur S.E. Mohamed Taher Pacha (Égypte), Angelo Bolanaki (Grèce), Jean Ketseas (Grèce), Armand Massard (France), le Baron de Guell (Espagne), Dr Giorgio de Stefani

²⁴ *Ibid.*, le 14/02/1951.

²⁵ Né en 1907, Ahmed El Demerdache Touny est diplômé en ingénierie agronome de la faculté d'agriculture de l'Université Fouad Ier du Caire en 1936 puis poursuit ses études à l'Université de Manchester qu'il représente en gagnant des titres sportifs en plongeon (1937) et gymnastique (1938). A son retour en Égypte, Ahmed El Demerdache Touny devient directeur de la section éducation au département des coopératives du ministère des affaires sociales, secrétaire général des Fédérations égyptiennes de gymnastique et de natation ainsi que président de la Fédération égyptienne de volley-ball et directeur de la section sportive de l'association des Jeunes gens musulmans. Il est secrétaire général adjoint du CNO égyptien et s'implique dans la participation de l'Égypte aux JO de Londres en 1948.

²⁶ Parmi les mécènes : André Toriel, notable d'Alexandrie (trois millions de francs), la compagnie de Suez (500 000 francs), le gouvernement égyptien et enfin un fond recueilli auprès des commerçants et artisans français à Alexandrie.

²⁷ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier session du CIO. PV de la session du CIO à Vienne, 1951, séance du 09/05/1951. Rapport sur les Jeux méditerranéens, 24.

²⁸ Les premiers Jeux méditerranéens se déroulent du 5 au 20 octobre 1951 et accueillent 734 sportifs de dix pays (Égypte, France, Grèce, Espagne, Yougoslavie, Turquie, Liban, Syrie, Malte) au Stade Fouad Ier, à la piscine et à la grande salle du même Stade, au Lac de Nouzha-Alex, au New Sports Club-Alex, au Stade de Mustafa Pacha-Alex, à l'Alexandria Sporting Club, et au Club de Chasse au Caire dans 13 disciplines sportives (athlétisme, aviron, basket-ball, boxe, équitation, escrime, football, gymnastique, hockey, lutte, natation, poids et haltères, et tir).

²⁹ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier session du CIO. PV de la session du CIO à Copenhague, 1950, séance du 17/05/1950, 16-17.

³⁰ Archives CAC/ Carton n°19780586, article 99, Dossier : Jeux méditerranéens, Plaque programme, règlements généraux des premiers Jeux méditerranéens, CNO égyptien.

³¹ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier MBR-BOLANAKI, Angelo. Notice : 0055144. SD1 : Correspondance 1910-1932. Correspondance d'Angelo Bolanaki à Otto Mayer, Alexandrie, le 01/10/1950.

³² Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier session du CIO. PV de la session du CIO à Vienne, 1951, séance du 09/05/1951. Rapport sur les Jeux méditerranéens, 24.

(Italie), Danya Akbel (Turquie), Burhan Felek (Turquie), Gabriel Gemayel (Liban)³³. Ils conviennent de poursuivre les JM tous les quatre ans, entre chaque olympiade, et de prendre contact avec l'IAAF car les championnats d'Europe d'athlétisme sont prévus à Berne en 1954. Puis, pour les JM de 1955, la candidature de Barcelone portée par le Baron de Guell est acceptée³⁴ et celles de la Grèce et de la Turquie sont avancées pour 1959³⁵. Cette réunion fixe les critères du monde du sport méditerranéen puisque c'est du COJM que naît le futur CIJM : composé de membres du CIO de la méditerranéen et d'un représentant des CNO des dix pays présents lors de la première édition³⁶. Le président du COJM de chaque ville organisatrice deviendra *de facto* le président du CIJM. Lors de la 2nde édition des JM à Barcelone du 16 au 26 juillet 1955³⁷, le baron de Guell élabore le COJM qui est supervisé par le vice-secrétaire, Juan Antonio Samaranch. Le Comité exécutif du COJM se tient en présence du président d'honneur Mohamed Taher Pacha (Égypte), du secrétaire général Otto Mayer (CIO) et des membres Angelo Bolonaki et Jean Ketseas (Grèce), Armand Massard et François Pietri (France), Paolo Thaon de Revel et Giorgio di Stefani (Italie), Gabriel Gemayel (Liban), le Prince Pierre de Monaco, Stanko Bloudek (Yougoslavie), Pedro Ibarra Mac Mahon (Espagne) et des membres des CNO de Malte et de Syrie.

Lors des JM de 1951, le roi Farouk d'Égypte inaugure les JM en présence des ambassadeurs américains et français³⁸ symbolisant la lutte contre l'occupant britannique. Pour les deux éditions en 1951 et en 1955, méfiante, la France se préoccupe tardivement du déplacement de sa délégation sportive³⁹ mais elle prend conscience de l'importance des JM pour son influence en Afrique du Nord dans le contexte du Pacte de Bagdad (1955)⁴⁰ et les débuts de la crise du Canal de Suez (1956). En effet, suite à la chute de la royauté égyptienne (1953) le leader Gamal Abdel Nasser accède à la présidence de la République (1956) et fait intégrer son pays au mouvement des non-alignés sur un des deux blocs de la guerre froide. Le tiers-monde représenté par 29 pays africains et asiatiques⁴¹ réunis à la conférence de Bandung (Indonésie, 1955) fonde un troisième bloc basé sur la coexistence pacifique, afin d'éradiquer le colonialisme, l'impérialisme et l'apartheid. Les Jeux régionaux en Asie puis panarabes (Égypte, Alexandrie, 1953) sont l'expression de cette influence⁴². Ainsi, les deux premières éditions des JM (1951 et 1955) font redouter au CIO de les voir instrumentalisés dès 1952. Le nouveau président du CIO, l'américain Avery Brundage est alors prévenu par l'ancien président du CIO J.S. Edström⁴³ qui lui réitère sa mise en garde en 1955⁴⁴. De plus, les

³³ Archives du CEO-CIO, Lausanne. Fonds Jeux méditerranéens. Dossier H-FC-CIJM/003. PV de la séance du 12 octobre 1951 tenue au domicile d'Angelo Bolanaki à Alexandrie.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier MBR-BOLANAKI, Angelo. Notice : 0055144. SD2 : Correspondances. Correspondance d'Otto Mayer, chancelier du CIO, à Angelo Bolanaki, membre du CIO pour la Grèce, Lausanne, le 15/11/1951.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ La seconde édition des JM à Barcelone (1955) accueille 1135 sportifs représentant les dix mêmes pays qu'à la première édition qui concourent dans 19 sports. La délégation égyptienne est la plus importante (243 athlètes) des pays d'Afrique et du Proche-Orient. Les trois premières nations au classement sont dans l'ordre : l'Italie, la France et l'Égypte.

³⁸ Archives du CIJM, Athènes, Grèce. Dossier Jeux méditerranéens d'Alexandrie 1951. « Sa majesté le Roi inaugure les Jeux méditerranéens », *Progrès Dimanche*, n° 193, le 07/10/1951.

³⁹ Après une faible représentation en 1951 (42 athlètes), la France décide d'envoyer une délégation de 278 athlètes aux JM de Barcelone (1955), devenant la seconde délégation en nombre, derrière celle d'Espagne avec 287 athlètes.

⁴⁰ Le traité d'organisation du Moyen-Orient, plus communément appelé « pacte de Bagdad » est signé le 24 février 1955 par le royaume d'Irak, la Turquie, le Pakistan, l'État impérial d'Iran et le Royaume-Uni puis les États-Unis en 1958. Il s'inscrit dans le cadre de la politique de l'endiguement des États-Unis dans la guerre froide afin de ralentir la montée en puissance de l'Union soviétique dans le monde. Ce pacte provoque une levée de boucliers au Moyen-Orient, notamment en Égypte et en Syrie, mais aussi chez tous les adversaires des États-Unis qui dénoncent un pacte impérialiste, allant à l'encontre de la politique de neutralisme.

⁴¹ Les leaders sont Gamal Abdel Nasser (Égypte), Nehru (Inde), Sukarno (Indonésie) et Zhou Enlai (Chine).

⁴² En 1963, l'expression sportive de ce tiers-mondisme se concrétise ensuite par les Jeux des Nouvelles forces Emergentes (GANFO), 1963-1966).

⁴³ L'ancien président J.S. Edström a des connaissances politiques sur le continent africain car une de ses filles vit et se marie en Afrique de l'Est en 1955.

⁴⁴ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box 42-43, mi3, J.S. Edström à A. Brundage, 22/04/1955.

reconnaitances des CNO de l'URSS (1951) et d'Israël (1952) amplifient les tensions géopolitiques au CIO entre guerre froide et conflit israélo-arabe. A leur tour, les JM en deviennent le théâtre puisque le CNO d'Israël renonce à participer aux JM de Barcelone et de Beyrouth sous la pression des pays arabes. Ainsi, dans les années 1950, l'influence de Nasser et la crise israélienne freinent l'institutionnalisation du CIJM sous influence égyptienne. La 3^{ème} édition des JM (Beyrouth, 1959) peut offrir les conditions de possibilité de l'institutionnalisation du CIJM comme solution politique avec un nouveau leadership du monde arabe au CIO, le libanais Gabriel Gemayel.

La création du CIJM : l'institutionnalisation d'un monde du sport méditerranéen, une solution impulsée par le Liban (1946-1961)

Dès 1946, le CIO évoque la possibilité de reconnaître des CNO du Proche et Moyen-Orient qui, pour certains d'entre eux, ont déjà une affiliation à la FIFA : le Liban, la Syrie, la Palestine, l'Irak⁴⁵. Deux ans plus tard, les CNO du Liban et de la Syrie sont reconnus par le CIO⁴⁶ mais sans de nouveaux membres. En 1948, la candidature du libanais Gabriel Gemayel⁴⁷ est proposée par Angelo Bolanaki puis soutenue par le Stade Universitaire de Beyrouth en 1950⁴⁸ : cependant, elle « [...] n'est pas prise en considération, ce pays étant trop neuf au point de vue Olympisme »⁴⁹. A nouveau, le 5 mai 1951⁵⁰, Gabriel Gemayel est « chaudement recommandé par MM. Bolanaki et Massard qui le connaissent personnellement »⁵¹. Aucune décision n'est prise sans l'avis préalable du CNO du Liban et ce n'est que le 11 février 1952⁵² que le CIO coopte Gabriel Gemayel comme membre pour le Liban⁵³. Immédiatement, le marquis d'Exeter lui octroie une fonction de « [...] porte-parole du CIO pour le Moyen-Orient [...] »⁵⁴. Cependant, l'intégration d'un seul membre pour la région du Moyen-Orient illustre la réticence de l'admission de membres des pays nouvellement indépendants, or c'est aussi un signe d'ouverture révélateur de la stratégie du CIO selon Avery Brundage : « le Liban est le centre du sport au Moyen-Orient et le trait d'union entre les sportifs de l'Occident et de l'Orient »⁵⁵. Pour le CIO, le Libanais Gabriel Gemayel est un parfait médiateur entre l'Occident et le monde arabe car il est perçu comme le pionnier de l'Olympisme au Moyen-Orient (Stanton 2012). Il dispose d'une expérience au Liban, à la fois dans le sport et la

⁴⁵ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier Sessions du CIO. Session du CIO à Lausanne, 1946. Séance de la commission exécutive, 01/09/1946. Les dates de création et de reconnaissance des CNO sont : Iran (1947), Irak (1948), Palestine (1993). Cette intégration s'explique en partie par le fait que certains de ces pays ont déjà une affiliation à la FIFA bien avant leur indépendance politique : Palestine (1929), Liban (1935), Syrie (1937), Iran (1948), Irak (1950).

⁴⁶ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier Sessions du CIO. Session de Saint-Moritz, 1948. Séance du CIO du 31/01/1948, 19. Alors que ces deux pays sont indépendants depuis 1943 (Liban) et 1946 (Syrie).

⁴⁷ *Ibid.*, 18.

⁴⁸ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier Sessions du CIO. Session du CIO à Copenhague, 1950. Séance de la commission exécutive, 11/05/1950.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Lors de cette réunion, de nouveaux membres sont également proposés à la commission exécutive dont Lord Luke (Grande-Bretagne), le Comte Jean de Beaumont (France) et Giorgio De Stefani (Italie).

⁵¹ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier Sessions du CIO. Séance de la Commission Exécutive, séance du jeudi 5 mai 1951, siège du comité Olympique autrichien. Session du CIO à Vienne (1951).

⁵² De nouveaux membres sont également proposés lors de cette réunion : le Général Wladimir Stoicheff pour la Bulgarie, le Général de Clarke pour le Mexique, et Lord Killanin pour l'Irlande.

⁵³ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier Sessions du CIO. PV de la 46^{ème} session du CIO à Oslo, 12 et 13 février 1952, 1.

⁵⁴ *Ibid.* Il s'est également impliqué au sein du CIO en tant que membre de la commission exécutive du CIO de 1964 à 1969.

⁵⁵ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Propos d'Avery Brundage, « Les III^{es} Jeux Méditerranéens », *Bulletin du CIO*, n°69, février 1960.

politique⁵⁶ et sa stature régionale et internationale en tant que président du Comité international arabe des sports⁵⁷ et ancien directeur des 2nd Jeux Panarabes (Liban, 1957). Dans son pays, son appartenance à la dynastie chrétienne maronite dite des « Gemayel du Metn », (Vloeberghs 2016, 74) le met en position de monopole⁵⁸. En effet, il est le frère de Pierre Gemayel⁵⁹, considéré comme un des pères de l'indépendance du Liban en tant que fondateur et dirigeant du parti politique chrétien libanais « le Kataëb »⁶⁰. Ce diminutif signifie les « phalanges libanaises », un mouvement qui milite pour l'indépendance et la souveraineté du Liban, s'oppose à la présence de la France au Grand Liban et organise la résistance de la jeunesse libanaise. A son tour, avec Gabriel Gemayel, le CNO libanais est sous la coupe de la famille Gemayel (Reiche 2018).

Du 11 au 23 octobre 1959, Gabriel Gemayel organise les troisièmes JM au Liban (Beyrouth)⁶¹. Or, le conflit israélo-arabe (1948-1949), suite au terme du mandat britannique sur la Palestine, engendre une escalade géopolitique de grande ampleur opposant Israël, récemment indépendante, et une coalition arabe de plusieurs pays. La crise politique entre l'Etat d'Israël et ses voisins arabes conduit au refus de la participation du CNO israélien à cette édition des JM. Ceci s'étend aux FI, l'IAAF retire son agrément puisque tous les CNO contactés ne sont pas représentés⁶². Gabriel Gemayel décide alors d'organiser des « Jeux libanais » en parallèle des JM permettant la tenue des épreuves d'athlétisme par un championnat⁶³. Pour le Liban, cette édition des JM revêt plusieurs enjeux : rendre attractif le pays au niveau régional et international tout en renforçant nationalement le régime politique suite à la crise interne de 1958 (Stanton 2012) et en affichant la solidarité avec les pays arabes par le boycott d'Israël. Cette coopération des pays arabes est plus que nécessaire car l'édition de Beyrouth est marquée par la première participation de deux anciens protectorats français, la Tunisie et le Maroc, (indépendants depuis 1956) alors que l'Algérie entre en guerre civile avec le FLN⁶⁴, lui-même soutenu par l'Égypte panarabe et tiers-mondiste. Par ailleurs, le nassérisme s'expose par l'union politique de la Syrie et de l'Égypte qui forment une équipe commune : la République arabe unie (RAU). Au CIO, ces changements de régime font déchoir de ses fonctions Mohamed Taher Pacha⁶⁵ qui est remplacé par le membre égyptien Ahmed El Demerdash Touny⁶⁶ porteur des politiques panarabes et tiers-mondistes puisqu'il soutient les GANEFO (*Games of New*

⁵⁶ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. « Les membres du CIO sont-ils des sportifs ? », *Revue Olympique*, n°48, octobre/novembre 1954, 31. Né le 24 mars 1907, Gabriel Gemayel étudie à l'Université Saint Joseph à Beyrouth. Il pratique de nombreuses activités sportives dont le football, le tennis, la natation, l'aviation, le tir et l'équitation. Il est le capitaine de l'équipe de football de l'Université Saint-Joseph qui est titrée championne de Beyrouth en 1925, 1926 et 1927. Il préside la fédération libanaise de football (1942, 1943, 1950). De 1944 à 1946, il est vice-président du Comité supérieur des sports du Liban et vice-président de la Fédération omnisports du Liban. En 1947, il fonde le CNO du Liban et en devient le premier président jusqu'en 1948 pour en reprendre la présidence en 1952 pendant près d'une quarantaine d'années jusqu'à sa mort le 19 novembre 1987. Au CIO, il est membre de la commission exécutive de 1965 à 1970.

⁵⁷ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. « Lebanon and Olympism », *Olympic Review*, n°151, 1980, 257-261.

⁵⁸ Cette famille a donné des présidents et des ministres au Liban.

⁵⁹ Pierre Gemayel a fondé la ligue libanaise de football durant le mandat français au Liban. Il participe également aux Jeux olympiques de Berlin (1936) à la tête de la délégation libanaise. Par ailleurs, Pierre Gemayel est le père des deux présidents libanais : Bachir Gemayel (1982) et Amine Gemayel (1982-1988).

⁶⁰ Pierre Gemayel préside le mouvement politique de 1936 à sa mort en 1984.

⁶¹ 11 nations présentes (dont la RAU) avec la première participation de la Yougoslavie. La délégation sportive la plus importante est celle du Liban avec 180 athlètes. Au classement des nations, dans l'ordre croissant, les trois premiers sont la France, la RAU et la Turquie.

⁶² Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. « Les Jeux Méditerranéens en danger », *Revue Olympique*, n°65, 15/02/1959, 12-13.

⁶³ Archives de CEO-CIO, Lausanne, Suisse. « Les IIIes Jeux Méditerranéens hors de danger », *Revue Olympique*, n°67, août 1959, 13.

⁶⁴ Le département français de l'Algérie deviendra indépendant en 1962 (Accords d'Evian).

⁶⁵ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Membre TAHER-CORR. Notice : 0058666. SD1 : Correspondance 1934-1970. Correspondance d'Otto Mayer, chancelier du CIO, au Colonel Pierre W. Scharroo, membre de la commission exécutive du CIO, non daté. D'abord en résidence surveillée, il bénéficie de l'aide d'Avery Brundage afin de s'exiler en Suisse.

⁶⁶ Il est le vice-président des GANEFO.

Emerging Forces)⁶⁷. Pour le CIO, le membre libanais devient donc un nouveau médiateur afin d'accroître l'influence de l'Olympisme auprès du monde arabe. Ainsi, le président du CNO libanais Gabriel Gemayel et directeur du COJM 1959 comprend la nécessité de consolider le CIJM afin de pouvoir résoudre ces enjeux par une *solution institutionnelle*⁶⁸ c'est-à-dire une organisation régulant le sport en Méditerranée auprès du CIO. Il préside le premier Comité exécutif (CE) du CIJM officiellement créé le 16 juin 1961 à Athènes (salle de l'Athens Lawn Tennis Club) : Juan Antonio Samaranch (vice-Président, Espagne), Jean Ketseas (secrétaire Général, Grèce), Giulio Onesti (Italie), Mohammed Benjelloun (Maroc), Ahmed D. Touny (RAU). S'ensuit, le même jour, une réunion du CE avec les autres membres du CIJM : S.E. Mohamed Taher Pacha (Président d'honneur du CIJM), François Piétri (France), Giorgio de Stefani (CNO Italie), S.A.S. le prince Pierre de Monaco (Monaco), Theodossios Papatthanassiadis (Grèce), Marcello Garroni et Bruno Zauli (Italie), Nassif Majdalani (Liban), Ahmed Elwetidi et Salim Nabi (RAU), Chedly Zouiten (Tunisie), Burhan Felek (Turquie)⁶⁹. Ainsi, le CIJM est une organisation internationale non gouvernementale à but non lucratif, une association soumise à la législation du lieu de son siège (Athènes, Grèce)⁷⁰. Son objectif est d'assurer les compétitions méditerranéennes et de promouvoir l'Olympisme autour du *mare nostrum*. La longévité de la présidence de Gabriel Gemayel illustre sa « diplomatie »⁷¹, un « pont entre les Arabes et les Européens »⁷² pour leurs intérêts et éviter une fracture. La solution institutionnelle du CIJM relève aussi de négociations avec le CIO afin de préserver les idéaux olympiques. Ainsi, dès 1950, la réglementation des Jeux régionaux par le CIO exprime son hégémonie sur les JM par l'octroi du patronage comme gage de la crédibilité de la solution institutionnelle du CIJM.

Le CIJM une solution institutionnelle négociée avec le CIO : l'hégémonie du CIO sur le monde du sport méditerranéen (1950-1961)

Les trois premières éditions des JM se situent dans une période où se déroulent les premiers Jeux asiatiques (Inde, 1951), panaméricains (Argentine, 1951) et panarabes (Égypte, 1953) ainsi que les seconds Jeux asiatiques (Iles Philippines, 1954), les 7ème Jeux d'Amérique Centrale (Mexique, 1954), les seconds Jeux Panaméricains (Mexique, 1955), les Spartakiades (1957) et enfin les Jeux du sud-est asiatique (1959). La décennie des années 1950 se caractérise par la troisième phase de diffusion des pratiques sportives, « l'explosion des Jeux régionaux (1950-1969) » (Errais et Fatés 1989)⁷³. Ainsi, dès 1950, le CIO voit ces Jeux régionaux comme une menace pour les JO et son autorité sur le sport mondial et met à l'ordre du jour le « contrôle des Jeux régionaux »⁷⁴ avec une

⁶⁷ Archives du CIO, Lausanne, Suisse. Dossier MEMBRE Taher Pacha. Dossier SD 1 : Correspondance 1934-1970, Notice 0058666. Correspondance Otto Mayer à Mohamed Taher Pacha, le 07/11/1963. Lors des JM de Naples (1963), Ahmed El Demerdash Touny fait la promotion auprès des pays africains de l'organisation des premiers Jeux des GANEFO à Djakarta, qui représentent une concurrence directe aux JO du CIO.

⁶⁸ Il préside le CIJM près d'une vingtaine d'années, de sa création en 1961 à 1979 (plus de quatre mandats).

⁶⁹ Les présidents successifs du CIJM sont ensuite : deux mandats pour Mohamed Mzali 1979-1987 (Tunisie), quatre mandats pour Claude Collard 1987-2003 (France), cinq mandats pour Amar Addadi 2003-2020 (Algérie) et l'actuel président Davide Tizzano 2021-2025 (CNO Italie). Après le premier secrétaire général Ioannis (Jean) Ketseas ce sont Epaminondas Petralias, Nikos Filaretos, Minos Kyriakou, Isidoros Kouvelos et Iakovos Filippoussis, tous issus du CNO grec puisque le siège du CIJM est à Athènes, d'abord au CNO local puis à partir de 2005 dans des installations laissées libres par les Jeux Olympiques de 2004.

⁷⁰ Entretien réalisé en mars 2018 avec l'assistante du secrétaire général du CIJM, Katerina Mouratidou, au siège du CIJM, à Athènes, Grèce.

⁷¹ Archives du CIJM, Athènes, Grèce. Dossier CIJM SH/01. PV de la réunion du comité directeur du CIJM, 9h30, 16/06/1967, Alger.

⁷² Archives du CIJM, Athènes, Grèce. Dossier CIJM S/PETRALIAS/03. Correspondance du secrétaire général du CIJM, Epaminondas Petralias, au président du CIJM, Gabriel Gemayel, 01/07/1975.

⁷³ La première période est « l'émergence des Jeux régionaux (1903-1929) » ; la seconde est « l'extension des Jeux régionaux (1930-1940) » ; la troisième est « l'explosion des Jeux régionaux (1950-1969) » ; et la quatrième période est « la multiplication des Jeux sous régionaux (1970-1985) ».

⁷⁴ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier séance de la commission exécutive du CIO. PV de la séance de la commission exécutive du CIO à Copenhague, le 11/05/1950, 3.

commission présidée par le vice-président du CIO Avery Brundage⁷⁵ en 1951⁷⁶, puisqu'il est un acteur des Jeux panaméricains (Kidd et Torres 2018)⁷⁷. Ainsi, Avery Brundage souligne l'enjeu politique des Jeux régionaux pour le CIO : « [...] il y a trop de Jeux régionaux, qui finalement porteront préjudice aux JO »⁷⁸. Il se déclare favorable à leur réglementation⁷⁹ afin que le CIO préserve les JO de toutes rivalités et garde une mainmise sur les Jeux régionaux par le patronage. Pour ce faire, ceux-ci doivent suivre la Charte olympique et certaines règles. Mais paradoxalement, ils doivent promouvoir les idéaux olympiques sans en utiliser les symboles et les protocoles. De plus, un représentant du CIO est présent à chaque édition pour faire un rapport au CIO. Enfin, le CIJM reflète ce compromis car les membres du CIO en son sein assurent un contrôle des nouveaux membres, des CNO, des villes hôtes et l'organisation technique des JM⁸⁰.

Ce contrôle du CIO sur les JM fait intervenir également les FI. Selon Armand Massard (France) les Jeux régionaux contribuent à ce que les « [...] les programmes sportifs soient trop étendus »⁸¹ et selon le président de l'IAAF le Marquis d'Exeter, il faut « [...] réglementer les Jeux régionaux à la seule condition qu'ils soient placés sous notre patronage. À défaut ces organisations sont libres d'agir à leur gré, sans se référer au CIO, sinon aux FI intéressées »⁸². En effet, les FI estiment « que le CIO ne devrait pas s'immiscer dans la direction de ces Jeux [...] »⁸³. Il s'agit pour le CIO et les FI d'« éviter toute pâle copie dans les domaines aussi divers que le style, le panel des sports représentés et la zone d'influence » (Delsahut 2004, 121) pour que les JM ne deviennent pas des concurrents des JO et des championnats du monde. Cette option semble la meilleure pour faire face à la concurrence (Silva Dos Santos 2015) et en même temps se saisir de « l'occasion de réunir dans un même lieu et dans l'idéal olympique des jeunes venant de trois continents (Europe, Asie et Afrique) très différents par leurs origines, leurs religions et leurs cultures »⁸⁴. Pour Avery Brundage, le tiers-monde est une opportunité (Guttman 1984, 223) et lorsqu'en juillet 1952 il est élu président du CIO⁸⁵, celui-ci propose la réglementation des Jeux régionaux approuvée par les FI⁸⁶ afin « [...] de sauvegarder les intérêts du Mouvement olympique, en se mêlant le moins possible à ces Jeux régionaux »⁸⁷. Les FI ont différents degrés de « dépendance » vis-à-vis du CIO et voient des enjeux divers dans les JM en fonction de leurs poids respectifs. Certains sports sont absents des JM lorsque les éditions sont organisées par des pays non-européens puisqu'ils n'ont pas les équipements et le

⁷⁵ Avec trois autres membres Miguel Angel Moenck (Cuba), Oscar Benavides (Pérou) et Joaquin Serratos Cibils (Uruguay) rejoints ensuite par Mohamed Taher Pacha et Angelo Bolanaki.

⁷⁶ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier session du CIO. PV de la session du CIO à Copenhague, 1950, séance du 17/05/1950, 20. Cette session est également marquée par la reconnaissance du CNO de l'URSS par le CIO.

⁷⁷ Ce dernier a joué un rôle crucial dans la fondation des Jeux régionaux panaméricains et de l'organisation sportive panaméricaine (PASO), qu'il préside de sa fondation en 1940 à 1955.

⁷⁸ Archives du CEO-CIO, Lausanne. Dossier séance de la commission exécutive du CIO. PV de la séance de la commission exécutive du CIO à Vienne, le 03/05/1951, 3.

⁷⁹ *Ibid.*, le 09/05/1951, 23.

⁸⁰ Règle 10. Règles pour les Jeux régionaux. Comité International Olympique. Adoptées à la session du CIO à Helsinki, Juillet 1952. Pour participer aux jeux régionaux les CNO doivent être reconnu par le CIO, ne pas être organisés durant les 12 mois précédents et suivants les JO (tous les quatre ans), et enfin la cérémonie ne doit pas ressembler à celle des JO ; sans flamme, ni anneaux olympiques ou encore de devise « *Citius – Altius – Fortius* ». De même pour le drapeau olympique qui ne peut être hissé que : « dans le stade, à un mât placé à côté du mât central portant le drapeau spécial des Jeux régionaux ».

⁸¹ Archives du CEO-CIO, Lausanne. Dossier session du CIO. PV de la session de Vienne, 1951, séance du 09/05/1951, 23.

⁸² *Ibid.*

⁸³ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier MBR-BOLANAKI, Angelo. Notice : 0055144. SD2 : Correspondances. Correspondance d'Otto Mayer, chancelier du CIO, à Angelo Bolanaki, Lausanne, le 20/11/1951.

⁸⁴ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier H-FC00/001. Fonds Jeux régionaux. « Les Jeux méditerranéens », Jeux régionaux et sous régionaux. Fiches de fonds.

⁸⁵ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier session du CIO. PV de la session du CIO à Helsinki, 1952, séance du 16/07/1952, 4.

⁸⁶ *Ibid.*, le 27/07/1952, 26.

⁸⁷ *Ibid.*

budget nécessaires. Ainsi, la diffusion des pratiques sportives est différenciée en Méditerranée illustrant une faible représentation des pays du Sud dans les sports d'« élite » (Adami 2004)⁸⁸. Par exemple à Alexandrie, le pentathlon, le yachting et le canoë n'y figurent pas pour des raisons techniques⁸⁹ et seuls les sports olympiques sont admis⁹⁰. À cet effet, les JM se calquent sur les JO de Londres et d'Helsinki en réduisant le programme au maximum ce qui implique l'acceptabilité de la solution institutionnelle du CIJM pour chaque FI dans le contrôle du monde du sport méditerranéen. D'un côté, les puissantes FI olympiques appréhendent ces JM comme une concurrence avec leurs championnats. De l'autre, les FI non-olympiques se saisissent des JM afin de devenir sport olympique comme le rugby qui est en démonstration pour les JM à Barcelone (1955)⁹¹.

Ainsi, le recours au CIJM fait intégrer ce nouvel acteur au sein du mouvement olympique dans la parcellisation mondiale du système olympique (Chappelet, 1991). Il devient, un « organisme "satellite" » du mouvement olympique qui doit se plier aux exigences du CIO, le « propriétaire de l'Olympisme » et la « "tour de contrôle" de l'édifice » (Augustin et Gillon 2004, 47 et 49). Les JM sont la propriété du CIJM, lui-même sous le contrôle du CIO permettant un transfert des crises – comme celle d'Israël – à la solution institutionnelle du CIJM. Cette solution institutionnelle est également rendue possible par le président du CIJM. Gabriel Gemayel en tant que président du CIJM garantit ainsi la continuité de l'événement des JM et la préservation du consensus entre les membres du CIJM, en particulier sur la question de la participation israélienne. Sa longévité à la présidence du CIJM s'explique par un consensus entre les membres du CIJM puisqu'il assure une position de médiation entre les mondes du sport méditerranéen et qu'il occupe une interface avec le monde olympique⁹² et politique.

La reconnaissance institutionnelle du CIJM participe à l'élimination des autres solutions⁹³ et à la mise en place d'une « normalisation » (Dobry 2009) des règlements de cette institution par le CIO qui concourt ainsi à « la normalisation de la confrontation ». Cette « normalisation » se fera tout au long de l'existence du CIJM puisque ses statuts sont réactualisés en fonction de la géopolitique en Méditerranée⁹⁴. Cette solution institutionnelle en tant que représentante du monde du sport méditerranéen contribue à accroître la zone d'influence du CIO par l'intégration des pays nouvellement indépendants de cet espace. Les Jeux régionaux méditerranéens sont ainsi un moyen d'acculturer ces nouveaux arrivants à l'Olympisme tout en préservant les JO.

⁸⁸ Sylvain Adami explique qu'il est possible de repérer la présence des disciplines sportives aux Jeux méditerranéens en quatre catégories : le sport « roi » (athlétisme), les sports « scolaires » (gymnastique, natation et sports collectifs), les sports de « force » (boxe, karaté, judo, haltérophilie et lutte) et enfin les sports « d'élite » (aviron, équitation, voile).

⁸⁹ Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Dossier session du CIO. PV de la session du CIO à Copenhague, 1950, séance du 17/05/1950, 16-17.

⁹⁰ Les treize disciplines sportives aux Jeux méditerranéens d'Alexandrie (1951) sont : l'athlétisme, l'aviron, le basket-ball, la boxe, l'équitation, l'escrime, le football, la gymnastique, le hockey, la lutte, la natation, le poids, l'haltérophilie et le tir.

⁹¹ Ainsi que pour les éditions de Lattaquié (1979), de Casablanca (1983) et celle du Languedoc-Roussillon (1993). Alors que cette discipline sportive n'est intégrée au programme olympique qu'en 2009 pour sa première apparition aux JO de Rio (2016).

⁹² Il est soutenu par le président américain du CIO, Avery Brundage, et certains de ses membres influents, le britannique le marquis d'Exeter (Lord Burghley), le membre français Armand Massard et le membre grec Angelo Bolanaki.

⁹³ Notamment permettre momentanément de repousser la création de Jeux africains, mais aussi d'éviter la récupération de ces Jeux régionaux par le mouvement des non-alignés (futurs GANEFO), par le mouvement panarabes et l'influence soviétique et enfin permet au CIO de ne pas être l'organisateur de ces Jeux régionaux en les déléguant au CIJM.

⁹⁴ Par exemple, à partir de l'édition des JM en Languedoc-Roussillon (1993), le CIJM reconnaît de nouveaux CNO déjà présents au CIO et qui - bien que n'ayant pas d'ouverture géographique sur la mer Méditerranée (Saint-Marin, Andorre, Portugal, Macédoine du Nord) - sont intégrés au CIJM et aux JM en raison de leur appartenance à la culture méditerranéenne.

Bibliographie

- Abbassi, Driss. 2007. « Sport et usages politiques du passé dans la Tunisie des débuts du XXI^e Siècle ». *Politique et Sociétés* 26, n° 2-3 : 129-30. <https://doi.org/10.7202/017667ar>.
- Adami, Sylvain. 2004. « Les Jeux méditerranéens ». *Confluences Méditerranée* 3, n° 50 : 21-30. <https://doi.org/10.3917/come.050.0021>.
- Alperovich, Amichai. 2008. « Israel in Der Olympischen Bewegung ». Thèse de doctorat, Université allemande du sport de Cologne.
- Amara, Mahfoud. 2012. *Sport, politics and society in the Arab world*. London : Palgrave Macmillan.
- Amara, Mahfoud. 2012. « Makhzenization of Sport in Morocco : case study of football ». *The International Journal of the History of Sport* 29, n° 15: 2200-203. <https://doi.org/10.1080/09523367.2012.719361>.
- Amara, Mahfoud. 2017. « The Olympic Movement and the Middle East and North African Region : History, Culture and Geopolitics — An Introduction ». *The International Journal of the History of Sport* 34, n° 13: 1343-346. <https://doi.org/10.1080/09523367.2018.1461789>.
- Ambrosetti, David et Yves Buchet de Neuilly. 2009. « Les organisations internationales au coeur des crises. Configurations empiriques et jeux d'acteurs ». *Cultures & Conflits* 3, n° 75 : 7-14.
- Augustin, Jean-Pierre et Pascal Gillon. 2004. *L'Olympisme : Bilan et enjeux géopolitiques*. Paris : Armand Colin.
- Becker, Howard Saul et Alain Pessin. 2006. « Dialogue sur les notions de Monde et de Champ ». *Sociologie de l'Art* 8, n° 1 : 163-80. <https://doi.org/10.3917/soart.008.0163>.
- Becker, Howard Saul. 2006. *Les Mondes de l'art*. Paris : Flammarion.
- Belmaati Cherkaoui, Zineb. 2022. « Les enjeux géopolitiques du sport en Méditerranée : une analyse historique des Jeux méditerranéens (1947-2001) ». Thèse de doctorat en STAPS, Université Paris Nanterre.
- Benhida, Bouchra Rahmouni et Younes Slaoui. 2013. *Géopolitique de la Méditerranée*. Paris : PUF.
- Bouchet, Patrick et Mohamed Kaach. 2004. « Existe-t-il un "modèle sportif dans les pays africains francophones ? » ». *Staps* 25, n° 3 : 7-26. <https://doi.org/10.3917/sta.065.0007>.
- Boulanger, Philippe. 2021. « Bassin méditerranéen : espace de crises et de rivalités internationales ». Dans *Géopolitique et géoéconomie du monde contemporain, Puissance et conflits*, par Delamotte et Cédric Tellenne (dir.), 471-83. Paris : La Découverte.
- Braudel, Fernand. 1985. *La Méditerranée. L'espace et l'histoire*. Paris : Flammarion.
- Charitas, Pascal. 2015. « Imperialisms in the Olympics of the Colonization in the Postcolonization: Africa into the International Olympic Committee, 1910–1965 ». *International Journal of the History of Sport, Postcolonial Sports: International Perspectives* 32, n° 7: 909-22. <http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/09523367.2015.1027153#preview>.
- Chappelet, Jean-Loup. 1991. *Le système olympique*. Grenoble : PUG.
- Clastres, Patrick. 2004. « Le Comité international olympique : allié ou rival de l'ONU ? ». *Outre-Terre*, n° 8: 27-37. <https://doi.org/10.3917/oute.008.0027>.
- Chatziefstathiou, Dikaia et Ian P. Henry. 2012. *Discourses of Olympism: From the Sorbonne 1894 to London 2012*. London : Palgrave Macmillan UK.
- Defrance, Jacques. 2000. « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif ». *Politix*, n° 50 : 13-27.
- Delsahut, Fabrice. 2004. *Les hommes libres et l'Olympe : Les sportifs oubliés de l'histoire des Jeux Olympiques*. Paris : L'Harmattan.
- Deville-Danthu, Bernadette. 1997. *Le sport en noir et blanc : Du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique*. Paris : L'Harmattan.
- Dobry, Michel. 2009. *Sociologie des crises politiques : La dynamique des mobilisations multisectorielles*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Errais, Bohrane et Younes Fatès. 1989. « Jeux régionaux, témoins de l'universalisation des sports ». *Mappemonde*, n° 2: 26-8.
- Errais, Bohrane. 1992. « Archéologie d'un discours politique, sport et construction nationale : l'exemple Tunisien (1956-1985) ». Thèse de doctorat en Lettres, Université Paris 7.
- Errais, Bohrane. 2004. « Discours sportif à vocation méditerranéenne ». *Confluences Méditerranée*, n° 50 : 59-74. <https://doi.org/10.3917/come.050.0059>.
- Fatès, Younes. 1994. *Sport et Tiers-Monde*. Paris : PUF.
- Fatès, Younes. 2002. « Sport et politique en Algérie de la période coloniale à nos jours ». Thèse de doctorat d'État en science politique, Université Paris Sorbonne.

- Frémont, Antoine. 2008. « Les routes maritimes : nouvel enjeu des relations internationales ? ». *Revue internationale et stratégique*, n° 69 : 17-30.
- Guttman, Allen. 1984. *The games must go on. Avery Brundage and the Olympic movement*. Columbia University Press.
- Guttman, Allen. 2002. *The Olympics : A History of the Modern Games*. Urbana : University of Illinois Press.
- Guttman, Allen. 2007. *Sports: The First Five Millennia*. Amherst, Mass. : University of Massachusetts Press.
- Kidd, Bruce et César R. Torres. 2018. *Historicizing the Pan-American Games*. London : Routledge.
- Lacoste, Yves. 2006. *Géopolitique de la Méditerranée*. Paris : Armand Colin.
- Lunzenfichter, Alain. 2008. *La politique et l'olympisme moderne*. Biarritz : Atlantica.
- Maliesky, Dominique. 1992. « De Coubertin à Samaranch : la diplomatie du CIO ». *Pouvoirs*, n° 61 : 25-37.
- Mazot, Jean-Pierre et Serge Laget. 1992. *Les Jeux Méditerranéens*. Paris : Presses du Languedoc.
- Morin, Edgar. 1998. « Penser la méditerranée et méditerranéiser la pensée ». *Confluences Méditerranéen*, n° 28 : 33-47.
- Nabli, Beligh. 2015. *Géopolitique de la Méditerranée*. Paris : Armand Colin.
- Reiche, Daniel. 2011. « War Minus the Shooting ? The politics of sport in Lebanon as a unique case in comparative politics ». *Third World Quarterly* 32, n° 2: 261-77. <https://doi.org/10.1080/01436597.2011.560468>.
- Reiche, Daniel. 2018. « Not Allowed to Win : Lebanon's Sporting Boycott of Israel ». *The Middle East Journal* 72, n° 1 : 28-47. <https://doi.org/10.3751/72.1.12>.
- Silva dos Santos, Doraira. 2015. « Avery Brundage, Pan-American Games, and Entrenchment of the Olympic Movement in Latin America ». PhD diss., Western University.
- Stanton, Andrea L. 2012. « 'Pioneer of Olympism in the Middle East' : Gabriel Gemayel and Lebanese Sport ». *The International Journal of the History of Sport* 29, n° 15 : 2115-130. <https://doi.org/10.1080/09523367.2011.631005>.
- Stanton, Andrea L. 2014. « Syria and the Olympics : National Identity on an International Stage ». *The International Journal of the History of Sport* 31, n° 3: 290-305. <https://doi.org/10.1080/09523367.2013.865018>.
- Vloeberghs, Ward. 2016. « Dynamiques dynastiques au Liban : transmettre le pouvoir politique en famille ». *Critique internationale*, n° 73 : 71-93. <https://doi.org/10.3917/cii.073.0071>.

Sources

- Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Sessions du CIO : Lausanne (1946), Stockholm (1947), Saint-Moritz (1948), Copenhague (1950), Vienne (1951), Oslo et Helsinki (1952).
- Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Correspondance des membres Avery Brundage, Jules Siegfried Edström, Armand Massard, le Marquis d'Exeter, Angelo Bolanaki, Otto Mayer, Mohammed Taher Pacha, Ahmed El Demerdache Touny et Gabriel Gemayel.
- Archives du CEO-CIO, Lausanne, Suisse. Fonds Jeux régionaux. « Les Jeux méditerranéens », Jeux régionaux et sous régionaux.
- Archives du Centre des Archives contemporaines (France), carton n°19780586, article 99, Dossier : Jeux méditerranéens.
- Archives du CIJM, Athènes, Grèce. Dossier Jeux méditerranéens d'Alexandrie 1951.
- Bulletin du CIO, n° 69, 1960.
- Revue Olympique, n° 48, 1954.
- Revue Olympique, n° 65 et n° 67, 1959.